


# Procédure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2022/2806(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Établissement d'une exemption de minimis à l'obligation de débarquement pour certaines pêcheries démersales en mer Adriatique et en Méditerranée du Sud-Est	
Complétant <a href="#">2011/0195(COD)</a>	
Sujet 3.15 Politique de la pêche	
Zone géographique Mer méditerranée région	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	 <a href="#">Pêche</a>		

Événements clés			
16/08/2022	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">C(2022)05698</a>	
22/08/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
14/09/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
04/11/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2022/2806(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Étape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	PECH/9/09967

Portail de documentation				
Document de base non législatif		<a href="#">C(2022)05698</a>	16/08/2022	EC
Document annexé à la procédure		C(2022)9582	21/12/2022	EC